

Ça fait toujours plaisir de voir que l'Est Républicain, deux jours après que j'ai donné une information sur mon site, s'en inspire pour faire un article. Bien sûr, je ne suis pas cité mais on peut penser que l'article de l'Est Républicain d'aujourd'hui s'inspire un peu de l'information que je vous donnais il y a deux jours. Il est donc question à nouveau de cette histoire de policiers venus importuner des Jeunes Socialistes qui distribuait des tracts sur la voie publique.

Ce qui est intéressant, c'est ce que dit Gilbert Thiel car il dit les choses très précisément. C'est clair, aucun arrêté n'interdit la distribution de tracts politiques. Quand il dit qu' « il faut arrêter de se perdre en conjectures à une époque où on peut communiquer comme on veut via Internet et les réseaux sociaux », je ne pense pas qu'il parle de mon site internet car je ne me suis pas perdu en conjectures, je n'ai fait que raconter de façon factuelle ce qui s'est passé. Les policiers, pour la deuxième fois, ont interdit à des Jeunes Socialistes de distribuer des tracts politiques sur la voie publique (la première fois, ils avaient laissé faire les jeunes de l'UDI). Ces policiers municipaux ont affirmé qu'il y avait un arrêté municipal qui interdisait cette distribution de tracts politiques. Comme ils n'étaient pas en mesure ni de montrer cet arrêté, ni d'en donner les références, j'ai posé plusieurs questions sur mon site. A la première question, Gilbert Thiel répond : il n'y a pas d'arrêté de ce type.

Il reste à répondre à une des autres questions que je posais : qui a donc bien pu donner des consignes à la police pour qu'elle affirme cela et qu'elle se comporte de cette façon vis-à-vis des Jeunes Socialistes ? Contrairement à ce qui a pu être commenté, je ne demande pas des comptes au Maire de Nancy. Je ne vise personne particulièrement, je souhaite juste que cet incident regrettable ne se renouvelle plus.

Hervé FERON